



Communiqué de presse

Amiens, le 3 février 2020

Principales décisions de la commission permanente du Conseil départemental du 3 février 2020

La commission permanente du Département de la Somme s'est réunie lundi 3 février 2020, sous la présidence de Laurent Somon. Elle a voté les décisions suivantes :

Solidarités

- Appel à projets insertion 2020-2021

Soutien à 32 structures d'insertion pour un montant total de subventions de **1 701 413 €** pour l'année 2020, suite l'appel à projets lancé par le Département pour la mise en œuvre d'actions d'insertion en faveur des allocataires du RSA, autour de 3 thématiques :

- > « Fondamentaux : savoir être et savoir faire »,
- > « Dynamique professionnelle »,
- > « Parcours emploi »)

- Accompagnement social des bénéficiaires du RSA

Renouvellement de l'action de resocialisation pour les personnes détenues accueillies en placement extérieur, bénéficiaire du RSA, pour un montant de 32 000 €, avec l'association APREMIS. En 2019, 75 détenus sans surveillance continue de l'administration pénitentiaire ont été pris en charge dans le cadre de ce dispositif.

- Soutien aux contrats aidés

Financement pour 2020 de l'aide aux entreprises en matière de contrats aidés CUI-PEC et CIE

- Lutte contre la précarité énergétique

Aide départementale à la rénovation énergétique, dans le cadre du dispositif national Habiter mieux, attribuée à 79 ménages pour un montant total d'aides de **53 000 €**.

- Autonomie des personnes âgées

Aide à 48 structures pour la mise en œuvre de 108 actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, en 2020, pour un montant total de **1 198 000 €**.

Reconstruction de l'EHPAD « Marie Feuquier » à Doullens : attribution d'une subvention d'investissement de **1 685 000 €**.

- Logement

Attribution de **1 220 000 €** au total pour la mise en œuvre de 8 actions d'accompagnement social lié au logement via le Fonds de solidarité Logement.

Politique territoriale

- Appui aux territoires / Aménagement de la côte picarde

Subventions au Syndicat Mixte Grand Littoral Picard à hauteur de **31 500 €** pour les études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du parking de la Galiote à Mers-les-Bains et **311 000 €** pour l'aménagement des espaces publics du quartier du Moulinet à Ault (viabilisation des abords du centre culturel).

Infrastructures

1 400 000 € destinés à des opérations de sécurisation et d'exploitation sur les routes départementales telles que la signalisation directionnelle et touristique, la gestion de plantations ou encore des opérations de sécurité.

Acquisition de matériel de voirie, petits matériels et matériel de transport pour les agences d'exploitation routière pour un montant total de **1 700 000 €**

Opérations d'aménagement de voirie routière, pour un montant total de **2 225 000 €** avec notamment la réalisation de :

- la rectification du carrefour giratoire de Feuquières-en-Vimeu sur la RD 29/48 (275 000 €) ;
- du carrefour sur le territoire d'Aubigny en lien avec la desserte de l'usine Nestlé Purina sur la RD 1/167 avec acquisitions foncières (100 000 €)
- du carrefour giratoire sur les territoires de Saint-Sauveur, d'Argoeuves et de Vaux-en-Amiénois sur la RD 12/97 (750 000 €) ;
- des travaux de réhabilitation du viaduc au franchissement de la vieille Somme, la voie ferrée Amiens - Abbeville et la rivière « le Saint Landon » à Hangest-sur-Somme sur la RD 57 (940 000 €) ;
- des travaux de réhabilitation de l'ouvrage d'art au franchissement de la rivière « le Ligier » à Liomer sur la RD 96 (160 000 €)

Canal de la Somme et Somme canalisée

Poursuite des travaux d'aménagement de la Véloroute Vallée de Somme pour **1 100 000 €** qui concernent la traversée d'Abbeville et la réalisation des berges de la section Cappy – Eclusier-Vaux.

Réalisation des études dans le cadre du Plan Somme 2 avec la remise en état des ouvrages du canal (690 000 €).

Premières actions du programme « Vallée idéale » (480 000 €)

Sport pour tous

Aide à l'acquisition de matériel à 53 associations sportives pour **79 740 €** au total ;

Développement touristique

Subvention au Petit Train de la Haute Somme (APPEVA), équipement touristique structurant de la Haute-Somme à hauteur de **10 000 €** en fonctionnement et **15 000 €** en investissement.

Les délibérations du Conseil départemental et de sa commission permanente sont en ligne sur <http://www.somme.fr/deliberations/deliberations-arretes>

Contact presse :
Éloïse Devred
03 22 71 81 33
06 11 46 81 18
e.devred@somme.fr